



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

REUNION DU 24 JANVIER 2023

PV N.17

PRESIDENT : M. LIOBET GUILHEM

**PRESENTS : MM. DUGENY RODOLPHE - COUTURAUD CORENTIN – VILLENEUVE MICHEL _
BALESTRAT CHRISTIAN – DUFOSET ALEXANDRE - FRACHET OLIVIER**

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF.

Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat(Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la F.F.F.

**La commission rappelle à toutes les équipes que l'utilisation de la FMI est obligatoire pour vos feuilles de matchs ainsi que la mise en place du carton vert attitude +
Seuls les joueurs avec des licences valides sont autorisés à figurer sur la feuille de match et donc à participer aux rencontres de championnat.**

La commission rappelle également que les frais d'arbitrage sont prélevés automatiquement et que vous ne devez donc pas régler les frais d'arbitrage directement à l'arbitre.

Carton Vert Attitude +

**Lors des 4 premières journées de championnat les membres de la Commission des Jeunes se sont déplacés sur les rencontres pour vérifier et venir en aide aux clubs pour le déroulement de l'action.
La commission rappelle aux clubs et aux éducateurs que la mise en place du carton vert est OBLIGATOIRE.
Les clubs qui désirent refaire leurs stocks de cartons verts peuvent en faire la demande à la commission via le district**

La commission continuera à visiter les clubs pour leurs matches



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

CATÉGORIE U15

Report des rencontres non jouées le samedi 21/01/23 :

U15 D1 N1 : le 15/04/23

U15 D1 N2 : le 15/04/23

U15 D2 N1 : le 15/04/23

U15 D2 N2 : le 18/02/23

CATÉGORIE U17

Report des rencontres non jouées le samedi 21/01/23 :

U17 D1 : le 18/02/23

U17 D2 N1 : le 15/04/23

U17 D2 N2 : le 18/02/23

Coupe U17 :

LA COMMISSION DEMANDE AU CLUB DE L'AS AIXE S/VIENNE DE BIEN VOULOIR RAMENER LE TROPHEE DE VAINQUEUR A REMETRE EN JEU CHAQUE SAISON

Les clubs voulant recevoir la finale le samedi 17 juin sont invités à déposer leurs candidatures auprès du District de la Haute-Vienne

Tirage des 1/8èmes de finale : match le 04/02/23

ENT Rochechouart fc2v – ENT AS Panazol Aurence-Roussillon

Limoges JS Lafarge – FC Pays Arediens

AS Folles – AS Aix sur Vienne

CS Feytiat 2 – Limoges football

Bessines Anf GJ – Us Couzeix Chaptelat

Limoges Alouette FCRG – CS Feytiat 1

Foot Sud 87 – SC Verneuil/Vienne

ENT FPCN – CA Rilhac Rancon

Consolante : le tirage des 1/8èmes de finale se fera le 7 février et les rencontres se joueront le 11 février

Les clubs éliminés de la coupe principale le 4 février seront reversés en coupe consolante.



Coupe U15

LA COMMISSION DEMANDE AU CLUB DE LIMOGES FOOTBALL DE BIEN VOULOIR RAMENER LE TROPHEE DE VAINQUEUR A REMETRE EN JEU CHAQUE SAISON

Les clubs voulant recevoir la finale le samedi 3 juin sont invités à déposer leurs candidatures au district de la Haute-Vienne.

Tirage des 1/8ème de finale : rencontres le 04/02/23

Pays Arédiens ou Sc Verneuil/Vienne 2 – Ja Isle 1 le 11/02/23
SA Le Palais sur vienne– Us Saint Léonard de Noblat
Aurence-Roussillon ou Usa Condat – Bessines Anf GJ le 11/02/23
US Feuillardiers – US Couzeix Chaptelat
US Nantiat – As Aix sur vienne ou Fun87 GJ le 11/02/03
Isle Ja 2 – Rochechouart Oc
Verneuil/Vienne SC 1 – Limoges Football
CSFeytiat – JS Limoges Lafarge

Consolante : Tirage des 1/8ème de finale : match le 04/02/23

Ca Rilhac Rancon – Fun 87 GJ ou exempt le 11/02/23
As Saint Junien – As Nexon
Aurence-Roussillon ou Usa Condat – FC Occitane le 11/02/23
AS Ambazac – As Panazol
ENT FPCN – Bessines Anf Gj
Foot Sud 87– ENT ASSJ-SAP
Pays Arédien 2 – Pays Arédien 1 ou Verneuil 2 le 11/02/23

COUPE U19

LA COMMISSION DEMANDE AU CLUB DE LIMOGES FOOTBALL DE BIEN VOULOIR RAMENER LE TROPHEE DE VAINQUEUR A REMETRE EN JEU CHAQUE SAISON

Les clubs voulant accueillir la finale le Dimanche 11 juin sont invités à déposer leurs candidatures au District de la Haute-Vienne.

Prochaine réunion de la Commission des jeunes : le mardi 31 janvier 2023 à 18h30

Le Président
M. LIOBET GUILHEM

Le secrétaire
M. DUFOSSET Alexandre

Procès-verbal validé par le Secrétaire Général, Mounir SISSAOUI